

Planification énergétique territoriale

Domaine	Ingénierie et Architecture
Filière	Géomatique
Orientation	Génie de l'environnement (GEN)
Mode de formation	Plein temps

Informations générales

Nom:	:	Planification énergétique territoriale
Identifiant:	:	PlanifEner
Années académiques	:	2018-2019, 2019-2020, 2020-2021
Responsable:	:	Jakob Rager
Charge de travail:	:	75 heures d'études
Périodes encadrées:	:	48 (= 36 heures)

Semestre	E1	S1	S2	E2	S3	S4	E3	S5	S6
Cours								48	

Connaissances préalables recommandées

Aucune

Objectifs

A l'issue de cette unité d'enseignement, l'étudiant-e aura acquis :

- Une connaissance globale des enjeux énergétiques en Suisse et de leurs différents ordres de grandeur (commune, canton, région)
- Des connaissances de base sur les différentes technologies énergétiques, l'analyse et la caractérisation des ressources locales et renouvelables, ainsi que sur les besoins en matière d'énergies
- Une « sensibilité » à la prise en compte des critères énergétiques lors de travaux d'aménagement du territoire
- Une compréhension fine de la démarche de Planification énergétique du territoire - PET (aspects techniques, économiques, légaux, environnementaux et urbanistiques) par des éléments théoriques et par la présentation de différents exemples de mise en œuvre à travers des projets à différentes échelles : quartier, ville, région)
- Des bases concernant le rôle des différents acteurs et les liens avec d'autres thématiques
- Des compétences leur permettant de devenir des interlocuteurs de premier niveau, aptes à avoir un regard critique et des critères d'appréciation en matière de PET.

Contenu et formes d'enseignement

Répartition des périodes indiquée à titre informatif.

Cours: 48 périodes

- L'énergie en Suisse: différents aspects permettant de mieux appréhender la PET : enjeux, technologie, ressources et besoins.
- Articulations entre territoire et énergie: l'approche de planification énergétique territoriale et à

ses différents aspects (techniques, économiques, légaux, environnementaux et urbanistiques) par des éléments théoriques, mais surtout une approche pratique, grâce à la présentation de projets concrets 24

- Aspects institutionnels (dynamique d'acteur, prise en compte des intérêts multiples), financiers (montage et gestion d'un projet de planification énergétique territoriale), l'élargissement à d'autres thématiques comme la mobilité, l'urbanisation et le paysage et la présentation de la politique énergétique (outils institutionnels) 16

Bibliographie

Aucune information

Contrôle de connaissances

Cours:

l'acquisition des matières de cet enseignement sera contrôlée au fur et à mesure par des tests et des travaux personnels tout au long de son déroulement. Il y aura au moins 3 tests d'une durée totale d'au moins 3 périodes.

Calcul de la note finale

Note finale = moyenne cours x 1

Fiche validée le 09.09.2018 par Cannelle Bertrand